

Jean-Antoine de Baïf

six psaumes

Texte établi et présenté
par J.-P. I. Amunatégui et R.-J. Seckel.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous nous sommes limités — dans le cadre d'une publication en revue — à l'édition des six premiers Psaumes. Mais il convient d'insister ici sur la nécessité d'une édition complète, et en fac-similé, pour les versions de 1567-1569 et 1573, qui seule permettra de juger de la richesse, et de la complexité, du système orthographique et métrique de Baïf.

La transcription des versions mesurées posait de graves problèmes, puisque Baïf lui-même refusait l'orthographe de son temps. Le parti que nous avons adopté est essentiellement pratique: faciliter la lecture des manuscrits, très soignés, mais d'un aspect très déroutant au premier abord. Une édition de texte — en poésie surtout — doit viser quelques buts précis : respect de l'orthographe (il ne pouvait en être question), de la mesure (les quelques signes diacritiques du manuscrit fournissent des éléments dans ce sens, mais on attend encore la grande étude de poétique et de musicologie sur Baïf), de la sonorité (l'écriture « phonétique » de Baïf ne lève pas toutes les difficultés, bien au contraire : on y relève mainte contradiction, quelques recours aussi — que nous n'avons pu justifier — à l'écriture qu'il condamnait). Nous avons simplement essayé de suivre au plus près le texte du manuscrit, auquel le lecteur devra obligatoirement s'attacher d'abord (la ponctuation a été autant que possible respectée). Ceci excusera peut-être une langue impossible, hybride de XVI^e et de XX^e siècles, truffée de mots introuvables, conforme peut-être à cet entre-deux-langues dans lequel travaille Baïf.

Nous avons collationné sur le manuscrit autographe (Ms. fr. 19140, B.N. Paris) les trois versions des six premiers psaumes qu'on lira. Les deux premières, en vers mesurés, traduits en 1567-69 et 1573, sont reproduites en fac-similé (on les appellera A et B). Notre transcription devra être utilisée comme une sorte d'aide-mémoire. On trouvera à la suite de ces deux versions le psautier de 1587 (C) traduit en vers rimés, et dont l'orthographe, courante, ne rendait pas nécessaire une reproduction en fac-similé. La version A fut publiée pour la première (et unique) fois en 1888 en Allemagne; toutefois, étant donné l'incroyable nombre d'erreurs qu'elle comporte, on peut dire que les psaumes ici édités, le sont pour la première fois. La version C fut publiée par Yves Le Hir en 1963. Nous y avons apporté quelques corrections. Quant à la version B, elle attendait, manuscrite, depuis plus de quatre cents ans d'être transcrite et éditée.

JPIA & RJS

* Le format original du manuscrit est de : 352 × 225 mm.

Afin de faciliter la compréhension du texte et soucieux de maintenir le nombre juste de pieds, nous avons conservé entre crochets les voyelles qu'exige l'orthographe moderne de notre transcription.

POUR BAÏF

à J.-P. Ramsay

« ... Dubellay plus difficile condamnait les mots inutiles introduits par Ron-sard [...] Il se moquait surtout de Baïf, véritable révolutionnaire du langage, qui avait peu d'esprit, beaucoup d'entêtement, un savoir indigeste [...] c'est le plus dur, le plus barbare, et le plus obscur des poètes de la Pléiade. Non content de faire imprimer un volume de lignes mesurées à la grecque, vers qu'il nommait *Baïfins*, et qui sont alcaïques, saphiques, sans être d'aucune langue; de faire *fruitir* les arbres, *soleiller* les astres [...] il détruisit jusqu'aux caractères de notre alphabet, introduisit la double lettre *ou* des Grecs, inventa des *triphthongues* pour l'embellissement de la grammaire; et changeant nos comparatifs et nos superlatifs prétendit forcer ses contemporains à nommer un homme *plus savant* un *savantieur* [...] C'était le dernier degré de la folie auquel la manie des réformes savantes devait atteindre¹... » écrivait Philarète Chasles, choqué en sa grammaire et sa conscience, en 1848. Plus près de nous M. Jeanneret, après avoir finement analysé la manière dont Baïf brise la syntaxe, désamorce les jeux de symétrie et assujettit le français à la prééminence de la parataxe², ne peut s'empêcher de considérer la traduction des psaumes comme un travail « inachevé », « mal articulé », « incorrect », etc. Baïf, rappelons-le, traduisit trois fois les psaumes et achève son manuscrit en notant : *Post multa tormina exantlata* (après avoir souffert nombre de tourments)... Baïf, disons-le trop vite, prend à contre-pied les théoriciens de la Pléiade; il fut l'austérité, le heurt et la torsion. Le français se doit, pour lui, d'accueillir, non tant la tradition (greco-latino-italienne) qu'une mesure, qui, n'étant pas la sienne (?), le ré-invente, le bouleverse et l'épuise. Si à l'époque ce qu'on appelle aujourd'hui traduction est *imitation*³, ce que Baïf appellera traduction va précisément *étaler* la démesure que porte en elle une fidélité. Il ne s'agit plus d'écrire le poème en français mais de plier la langue à la fidélité d'un mètre, d'un texte et surtout, je pense, d'une poétique⁴. Baïf ne force pas, comme par exemple du Bellay, le français à devenir capable d'un *même*³, mais à se déchiqueter intégralement (orthographe, syntaxe et, parfois, lexique) pour déployer, en l'exposant, l'autorité d'une différence comme enjeu du poème; il se tient entre-deux (ou trois) langues; les faisant hésiter toutes, il accueille la « muse étrange » qui bégaie dans l'entre, où toujours se réserve un sens. L'audace du poème se re-joue, neuve, dans l'hybridité, mesurée. En ce temps où le français hésite encore, Baïf, à la différence et à l'encontre de la Pléiade, ne défendra ni n'illustrera sa langue vernaculaire, mais jouera la carte inverse en détruisant les marges (encore indéfinies) du français, et au nom, somme toute, de l'*originalité*, il écrira l'hybride au point de versifier non plus (dans) une langue, mais, osera-t-on dire, (avec) des mots. Ce qui est impardonnable chez Baïf — et qui ne lui fut jamais pardonné — c'est d'avoir, rigoureusement, mené jusqu'au bout la cohérence d'un paradoxe : la défense et illustration de la poésie contre la langue. On dira de Baïf qu'il fut porté, et qu'il le fut par *l'hubris*.

Jean-Paul I. Amunatégui

D'UNE PÉNITENCE DES PSAUMES

De 1567 à 1569, Jean-Antoine de Baïf travaille à une traduction des psaumes (celle-ci sera suivie de deux autres traductions en 1573 et 1587) qu'il intitule « Psautier commencé en intention de servir aux bons catholiques contre les psaumes des haeretiques... ». Un programme donc qui annonce une œuvre militante.

De fait les circonstances sont nombreuses qui incitent un auteur jusqu'alors voué à la poésie profane à entrer en poésie religieuse, et à le faire par une traduction des psaumes, en 1567, au cœur des premières guerres de religions. Dès 1563, des hommes d'église français ont proposé au Concile de Trente, pour lutter contre les progrès des Réformés, l'adoption des prières en langue vulgaire, et des psaumes, au cours des offices. Ces propositions furent rejetées; et la proscription de la lecture de la Bible en langue vulgaire était d'ailleurs confirmée par les Index de 1559, puis de 1564. Mais il n'est pas indifférent que Baïf ait entrepris une version des psaumes en vers mesurés, promise à une mise en musique (donc à un usage présumé collectif), dans un tel contexte. Dès 1560, Ronsard appelle les poètes à se lancer dans la bataille religieuse, et il publie lui-même en 1565 une *Paraphrase sur le Te Deum*.

Le texte des psaumes de Jean-Antoine de Baïf est resté inédit jusqu'à la fin du XIX^e siècle⁵ et n'a pas à ce jour été publié intégralement. Il se présente sous la forme d'un manuscrit autographe renfermant les trois versions des psaumes de Jean-Antoine de Baïf rédigées entre 1567 et 1587 dans l'ordre suivant : ff. 1-120, les 150 psaumes en vers mesurés (texte achevé le 29 novembre 1573), ff. 123-185, psaumes 1 à 68 en vers mesurés (texte rédigé de juillet 1567 à novembre 1569), ff. 186-310, les 150 psaumes en vers rimés (texte achevé le 20 janvier 1587); la fin du volume est occupée par trois livres de chansonnettes en vers mesurés et en orthographe baïfenne.

La version de 1567-1569 a été la première à connaître la consécration de l'imprimé, en 1888⁶. Paul Meyer (*in Romania*, 1889, pp. 514-515) et Yves Le Hir ont dit les nombreux défauts de cette édition; mais la négligence de l'éditeur moderne semble avoir jeté le discrédit sur l'œuvre même de Baïf, depuis presque toujours traitée comme une première et maladroite ébauche. Puis vint, en 1963, l'édition du Psautier de 1587⁷; Yves Le Hir, l'éditeur, justifie le choix du seul texte de 1587 par des considérations techniques (absence de matrices chez l'imprimeur, donc impossibilité de porter à l'imprimé l'orthographe baïfenne — le XVI^e siècle était de ce point de vue en avance sur le nôtre, qui a permis la parution en 1574 des *Etrénes de poézie fransoeze an vers mezurés*); mais dans sa préface il avance bien vite force arguments stylistiques et lexicaux pour marquer — selon lui — la supériorité de la version de 1587 sur celle de 1573, et sur celle de 1567-1569 bien entendu⁸. Le Psautier de 1573 a été publié en 1972, en fac-similé⁹,

et sous la présentation abusive d'une reproduction du Manuscrit fr. 19140 de la Bibliothèque nationale, alors qu'il ne s'agit que de la reproduction des 121 premiers ff. de ce manuscrit.

Si l'œuvre est restée inédite du vivant de Jean-Antoine de Baïf, c'est qu'elle portait en elle-même les causes de son échec. Michel Jeanneret en analyse rapidement quelques manifestations dans son ouvrage « Poésie et tradition biblique au XVI^e siècle » (Paris, J. Corti, 1969). Au XX^e siècle encore, des auteurs ont cru bon de condamner cette tentative. Or de l'échec d'un grand poète, et d'un poète consacré en son temps, il y a peut-être à essayer de s'expliquer, et aujourd'hui. L'œuvre de Baïf est le lieu de rencontre d'audaces inadmissibles pour ses contemporains et de fidélités poussées à l'extrême aux doctrines religieuses qu'il pense défendre. Audace, l'adoption d'un système orthographique original qu'il exposera, avec quelques variantes, en 1574 dans les *Etrènes*, et qui est dicté par le vœu souvent formulé à l'époque d'une écriture strictement phonétique, mais aussi — semble-t-il — par une nécessité propre à l'expression en vers mesurés (mais ses continuateurs — Agrippa d'Aubigné entre autres — penseront pouvoir faire des vers mesurés en orthographe « conventionnelle »). Rejet de la rime — « mémoire du vers » (J. Roubaud) — par souci d'un retour radical à l'antique; mais Baïf ne formule nulle part son mode de détermination des quantités; faute alors d'être diffusés comme œuvres musicales, ses Psaumes ne pouvaient que heurter ceux qui les lisaient. Fidélité extrême, la traduction souvent mot à mot d'une traduction latine — celle de Pagninus¹⁰. La fidélité à un texte renvoie ici à une autre fidélité : celle au principe de la proscription de la lecture de la Bible en langue vulgaire. A la fluidité des traductions calvinistes il oppose dans les versions de 1569 et 1573 une langue heurtée; se servant d'un lexique simple, il propose une poésie quelquefois indéchiffrable, par respect de l'ordre des mots dans la traduction latine. Poursuivant, par la traduction d'une langue universelle — le latin — le rêve d'une langue universelle, Baïf semble comme frappé d'alinquisme. Dès lors, il ne se situe plus sur le terrain de la langue française, et les accusations habituelles d'incorrection, de rédaction hâtive et négligente ne peuvent plus avoir cours. D'autant moins que le manuscrit dans l'ensemble, et cette phrase du très beau colophon du texte de 1573 (f. 120 v^o du ms.) : « achevé de revoir pour la troisième revue, transcrit jusques ici, par moi Jean Antoine de Baïf de ma propre main » (nous modernisons l'orthographe) attestent le travail minutieux du poète. De même, Baïf échappe aux schémas courants sur le degré de fidélité des traductions; et quand bien même on les lui appliquerait, ses trois traductions seront aujourd'hui toutes jugées aussi infidèles.

Mais ces trois manuscrits inédits ne sont pas de ces manuscrits de travail que — brouillons — l'éditeur doit savoir quelquefois ne pas arracher à l'écrivain, mais maintenir dans le silence. Ces manuscrits sont de la main de Baïf, mais écrits avec un soin de copiste. Ils semblent d'ailleurs avoir été destinés à une certaine diffusion — le cas était encore fréquent à la fin du XVI^e siècle, près de 150 ans après l'invention de l'imprimerie — et c'est la version de 1587 qui a valu à Baïf l'attribution d'une récompense (un David d'argent) par les Jeux floraux de Toulouse en 1587¹¹. Pierre de La Ramée, mort en 1572, semble avoir eu connaissance de la version de 1569¹². Les manuscrits ont également été connus des musiciens qui vivaient dans l'entourage de Baïf, notamment de ceux qui

participaient avec lui aux travaux de l'Académie de poésie et de musique. Les témoignages du Père Mersenne, enfin, dans le premier quart du XVII^e siècle, prouvent qu'à cette époque encore les manuscrits de Baïf circulaient dans les milieux lettrés.

Un tel manuscrit nous semble pouvoir, et devoir, être publié. La présentation confrontée de ces trois moments figés d'une recherche qui a occupé les vingt dernières années de la vie du poète n'est pas destinée à accréditer une fois de plus l'idée d'un progrès en littérature (c'est l'opération que semble avoir voulu mener Y. Le Hir). Il faut y voir plutôt la tentative d'une mise à jour du travail de l'histoire, et du politique, dans l'évolution d'une écriture. De l'œuvre militante (1567-1569) à la traduction de commande (1587) : la dernière version de Baïf est une commande de Henri III. Des audaces — orthographiques, lexicales, stylistiques entre autres — à une langue « homogénéisée », à une écriture rentrée dans le monde du vers rimé. Sans doute s'agit-il là de données communes à de nombreuses écritures de la seconde moitié du XVI^e siècle, quand la langue française se laisse peu à peu régenter par des institutions, mais il est exceptionnel — et c'est une des richesses de la traduction — de disposer d'un ensemble comme celui des Psaumes de Baïf.

R.-Josué Seckel

1. *Études sur le XVI^e siècle, précédées d'une Histoire de la littérature et de la langue française de 1470 à 1610*, par Philarète Chasles. — Paris, Amyot, 1848; pp. 126-127.

2. Michel Jeanneret. — *Poésie et tradition biblique au XVI^e siècle*. — Paris, Corti, 1969. Ce livre reste l'ouvrage de référence sur la question. Voir aussi Michel de Certeau : *L'idée de traduction de la Bible au XVII^e siècle*, in *Recherches de Sciences religieuses*, Janvier-Mars 1978, Paris.

3. J'emprunte cette expression à Michel Deguy : *Tombeau de Du Bellay*; Paris, Gallimard, 1973. C'est ce beau livre qui m'a fait, indirectement, découvrir J.-A. de Baïf.

4. On ne saurait développer dans cet avertissement ce que j'avance, trop rapidement.

5. A. Cioranescu a signalé (in *Mélanges Jean Bonnerot*, 1954, pp. 93-96) une édition jusqu'alors inconnue d'une « Paraphrase sur les sept Psaumes pénitentiels » par Jean Antoine de Baïf. Cette édition sans lieu ni date semble avoir eu un tirage très restreint, et n'est connue qu'à un seul exemplaire (Biblioteca Universitaria de Santiago de Compostela). Nous n'avons pu consulter cette version en vers rimés, datée entre 1574 et 1586.

6. Jean Antoine de Baïfs Psaultier... hrsg. von Dr. Ernst Joh. Groth. — Heilbronn, 1888. En 1874, Louis Becq de Fouquières

avait publié dans ses *Poésies choisies* de J.-A. de Baïf, entièrement ou en partie, 29 psaumes de la version de 1587. Ce texte, depuis l'édition Le Hir citée plus bas, ne présente plus qu'un intérêt historiographique.

7. Jean-Antoine de Baïf. — Le Psautier de 1587, édition critique par Yves Le Hir. — Paris : PUF, 1963.

8. Voir aussi à ce sujet : Y. Le Hir — Sur les Psaumes mesurés de J.-A. de Baïf in *Mélanges Delbouille*, t. I, pp. 381-394. — Gembloux, 1964 (Il s'agit d'une comparaison des versions de 1567-1569 et 1573).

9. J.-A. de Baïf. — *Étrénes de poésie française an vers mesurés (1574)*; [suivi de] *Psautier en vers mesurés*. — Genève : Slatkine, 1972.

10. Voir M. Jeanneret. — *Poésie et tradition...* — Paris, 1969, pp. 213 sqq. Ce qui ne signifie pas que Pagninus soit la seule source de Baïf. Pour les autres sources avouées, voir la dernière page de la version de 1573, et « Une lettre latine de J.-A. de Baïf » publiée par L. Dorez in *Revue d'histoire littéraire de la France*, I, 1894, pp. 159-161.

11. Voir Mathieu Augé-Chiquet. — *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf*. — Paris, Toulouse, 1909, pp. 574-579.

12. Voir *ibid.*, p. 339.

P. s. cultiez comme¹² en intention de servir
aux bons catholiques, contre les psalmes des hérétiques.
E Fut komansé l'an . 1563 . au mois de Juillet.
SÉCOOME . I . achevé . le 15^{me} 1569 .

CODE Dikoolé, de vers iambiques, le premier
Trimètre nonkadansé,

x - u - , x - u - , x - u - : ~

le II. Dimètre nonkadansé

x - u - , x - u - .

L' Eau suit l'om'antier, kī ne s'ēt abandoné
cōs antreprīzes dēs méchans :

E kī ne s'arrēt' cō chemin toors dēs malins ,

E kī ne hante les mōeurs : * kī dēs mōeurs cō bank ne siéd.

De kī le kōer ēt an ra laq de nōtre DIEU

Sa laq repansant nuit e jur .

Il fleurira kom' une plante verdisant

cō bord du fūiant ruiselēt :

kī porte son fruit an la sēzon tēs lēz ans ,

Sans perdre son foulage verd :

De sorte k' ceus an se k' il désœijera

Tōjurs se verra prospérer :

Non les méchans kī passeront. eparpiLés,

Einsīn ke barriērs par le vant .

Kar les dévociēs antre les bons n'œzeront

Se montrē cō grand jujemant :

S' DIEU, kōçsant kel chemin le juste suit,

Le trein du mōeurs dannera .

[A]

PSAULTIER commencé en intention de servir aux bons catholiques contre les psalmes des haeretiques. Et fut commencé L'an 1567 au mois de juillet achevé [en] novembre 1569.

PSAUME I

Ode dicole, de vers iambiques, le premier
trimètre non cadencé.

X — ◡ —, X — ◡ —, X — ◡ — : ~

Le II. Dimètre non cadencé

X — ◡ —, X — ◡ —.

L'heur suit l'homme entier, qui ne s'est abandonné

Aux entreprises des méchants :

Et qui ne s'arrête au chemin tors des malins,

Et qui ne hante les moqueurs : * qui des moqueurs au banc ne sied.

De qui le cœur est en la loi de notre DIEU

Sa loi repensant nuit et jour.

Il fleurira comme une plante verdissant

Au bord du fuyant ruisselet :

Qui porte son fruit en la saison tous les ans,

Sans perdre son feuillage vert :

De sorte qu'heureux en ce qu'il desseignera

Toujours se verra prospérer :

Non les méchants qui passeront éparpillés,

Ainsi que bourriers par le vent.

Car les dévoyés entre les bons n'oseront

Se montrer au grand jugement :

Où DIEU, connaissant quel chemin le juste suit,

Le train du mauvais damnera.

SÉCÔME, 11.

CODE Monokote d'Anapestiques Dimètres
nonkadansés, fors le dernier ki êt
kadansé, e' les deus premiers ki sont
proklesmatiques Tetramètres Kadansés.

Les 11, premiers

UUUU, UUUU, UUUU, UU—,

UUUU, UUUU, UUUU, UU—.

Les autres

— UU—, UU— —,

— — UU, — UU — —.

Le dernier.

— UU—, UU— —.

KÉLE subite furie sez omez a eférés ?
Kele fole raje pike sete fole de mutins ?
Les grans de la terre se sont bandés :
Les Roës font lije kontre le Seigneux,
È le Khrist eime de se grand Seigneux,
Dizans. Ke ne rounpons-nus ré lièn
Du kel on nns veut atarjèx ? Brizon,
Sekson le cherète, le jux rejeon.
De se vein langage le DVEA des siens
Nc fera k'an rire : DVEA s'an mokera :
Puis an sa fureux lèz ira tansèx,
È de son kurrus lèz epurantèx.

[A]

PSAUME II

Ode monocole d'anapestiques dimètres
non cadencés, fors le dernier qui est
cadencé, et les deux premiers qui sont
procéleusmatiques tétramètres cadencés.

Les II. premiers

UUUU, UUUU, UUUU, UU —,
UUUU, UUUU, UUUU, UU —.

Les autres

— — UU —, UU — — —,
— — — UU, — UU — —.

Le dernier.

— — UU —, UU — —.

QUELLE subite furie ces hommes a élevés?
Quelle folle rage pique cette foule de mutins?
Les grands de la terre se sont bandés :
Les Rois font ligue contre le Seigneur,
Et le Christ aimé de ce grand Seigneur,
Disant. Que ne rompons-nous le lien
Duquel on nous veut attacher? Brisons,
Secouons le chevêtre, le joug rejetons.
De ce vain langage le DIEU des cieux
Ne fera qu'en rire : DIEU s'en moquera :
Puis en sa fureur les ira tancer,
Et de son courroux les épouvanter.

J'è (se dirat-il) fonde' mon Rœ
 Sur mon seint mont de Sion ayames.
 Je dirè son edît kom' il arreta,
 Tel è prononsant. È tu ês mon 'Fis',
 È seyrdui même t'è angandre.
 Fè-mœ ta aemand', e tu l'ostendras.
 An propre tûs pensjès je te donxè.
 Tu aras l'antièr ampire sur tût,
 Jusq'cos bûs de là terre komandant.
 Kome des vesseos d'anjilè kassant,
 D'un septre de fêr les dissiperas.
 Donk ô RÔÈS saèies antandus :
 ÔO vîus jûss de là terr' aprenès.
 Sèrvès tûs an kveinte è Seigneur.
 An DIEU le krenant rejûssès-vûs.
 Fêtes omaj' ô fis de se grand Rœ,
 K'il ne se korrûs', e ke marrjès tûs
 Ègares du chemin ke tenir konvient,
 S'il vient aûmèr tûstakûp sa fureur.
 Eureus kî se peut fier an DIEU.

)
)
)

[A]

J'ai (se dira-t-il) fondé mon Roi
Sur mon saint mont de Sion à jamais.
Je dirai son édit comme il arrêta,
Tel le prononçant. Et tu es mon Fils,
Et ce jour d'hui même t'ai engendré.
Fais-moi ta demande, et tu l'obtiendras.
En propre tous peuples je te donn[e]rai.
Tu auras l'entier empire sur tout,
Jusqu'aux bouts de la terre commandant.
Comme des vaisseaux l'argile cassant,
D'un sceptre de fer les dissiperas.
Donc ô ROIS soyez entendus :
O vous juges de la terre apprenez.
Servez tous en crainte le Seigneur.
En DIEU le craignant réjouissez-vous.
Faites hommage au fils de ce grand Roi,
Qu'il ne se courrouce, et que mourriez tous
Égarés du chemin que tenir convient,
S'il vient allumer tout à coup sa fureur.
Heureux qui se peut fier en DIEU.

SÉCÔME, III.

CODE Monocote d'anapestiques dimètres
nonkadanses, fors le dernier ki êt
kadansé.

-- UU -- , -- UU -- ,
UU -- UU -- , -- UU -- .
-- UU -- , UU -- .

MON DIEU ke de jans ! konbièn d'ennemis,
Ki se sont elevés par me kxiv sus !
Pluzieurs murmuret ankontre de moè,
Jl n'a de son DIEU konfort ne sekurs.
Tstefas, Seigneur, e ma tange tu ês,
E tu ês mon oneur, e tu es mon afui :
E tu fes ke je porte le front levé hât.
J'ê krië adressant à DIEU ma klameur,
Ki de son mont saint m'a soudain sekuru.
Puis ke le Seigneur veîle desur moè,
J'ê beo me repozox e m'andormix,
Par me reveïlex lors ke je vudre.
Kand dis mille omes ansamble ligés,
Viendràt totalantox m'environtox
Par me kxiv sus, je ne kreindrox pas.
Leve taz Seigneur, mon DIEU, mon afui :

[A]

PSAUME III

Ode monocole d'anapestiques dimètres
non cadencés, fors le dernier qui est
cadencé

— — UU —, — — UU —,
UU — UU —, — UU — —.
— — UU —, UU — —.

MON DIEU que de gens! combien d'ennemis,
Qui se sont élevés pour me courir sus!
Plusieurs murmurent encontre de moi,
Il n'a de son DIEU confort ne secours.
Toutefois, Seigneur, et ma targe tu es,
Et tu es mon honneur, et tu es mon appui :
Et tu fais que je porte le front levé haut.
J'ai crié adressant à DIEU ma clameur,
Qui de son mont saint m'a soudain secouru.
Puis que le Seigneur veille dessus moi,
J'ai beau me reposer et m'endormir,
Pour me réveiller lors que je voudrai.
Quand dix mille hommes ensemble ligués,
Viendraient tout alentour m'environner
Pour me courir sus, je ne craindrais pas.
Lève toi Seigneur, mon DIEU, mon appui :

Frâsse la mârbère de mes enemis,
 Roupant les dans à ses malureûs.
 Jours de sa grase le trêbon DVEU
 Son peuple defend, e le meintient.

SÉCÔME . IIII,

CODE Tetrakole, de deus premiers vers
 du maizue
 Epiïonikes, Trimetres, kadanses.

-- u --, -- uu, -- ux,
 -- u --, -- uu, -- ux.

Le III, iambique Dimetre surkadanse.

-- u --, -- u --, --

Le IIII, daktylike Logædike Trimetre
 Nonkadanse.

-- uu, -- uu, -- u -- x.

Ô DVEU de mon dræt (leors ke tu m'as kriéu
 An presse d'annuis) proopisk à mon bezaïn,
 Kî par ta bonte m'as delivré,
 Ô ma klameur, de ma aië mersi.
 Ô vos barons fus, juskez àkand arës
 Mā glâr' à mépris ? juskezàkand ferës
 Anprizez an vern kontre vos Râs ?
 Juskezàkand ne serës ke manteurs ?

[A]

Froisse la machoire de mes ennemis,
 Rompant les dents à ces malheureux.
 Toujours de sa grâce le très bon DIEU
 Son peuple défend, et le maintient.

PSAUME IIII

Ode tétracole, de deux premiers vers

Épiïoniques du majeur, trimètres, cadencés.

— — ◡ —, — — ◡◡, — ◡ X,

— — ◡ —, — — ◡◡, — ◡ X.

Le III, iambique Dimètre surcadencé

— — ◡ —, — — ◡ —, —.

Le IIII, dactylique logacédique trimètre
 non cadencé

— ◡◡, — ◡◡, — ◡ — X.

O DIEU de mon droit (lors que tu m'ois crier
 En presse d'ennuis) propice à mon besoin,
 Qui par ta bonté m'as délivré,
 Ois ma clameur, de moi aië merci.

O Vous Barons fous, jusques à quand aurez
 Ma gloire à mépris? jusques à quand ferez
 Emprises en vain contre vos Rois?
 Jusques à quand ne serez que menteurs?

Pour vos saches - tss , DIEU m'a eleu benin
Par vos rejautes : DIEU me prezervera
Gâye de mon kri : Kand le privé
Il me fera se ke lui demande .

Tranblés de trieux sans pecher costimés .

An vôtre charlit, loors ke parçsseres,
Pansés dedans vos mêmes oo keur
Vôtre mechet, e miés demoures .

Loors vos repantans sâkri fiés à DIEU
An l'âme kontris l'ostie seintemant
Par vôtre pardon . Sur ie Seigneur
Vôtre sekars e rekars repozés .

Meins vont regardant : Nôtre sâkiet janiés
S'akkomplivat-il ? oo ke serions ureus !
Mes ma je krive , Montre sur nys,
Montre ie siye à l'amur , ta klerte ,
Vers nys retournant , Sive , ton eul serene .

Mon keur de plêzir loors epanir me fis
Jaiéus de leur vœux grande plante,
Riche de vins e de biés , rekenlir .

An l'ès je viure : vâre je dormire
Ksâche paranté eus : DIEU tu le peus e veus .
Seigneur , tu es seul , ki , de surte
M'envirant , me feras komander .

[A]

Pour vrai sachez tous, DIEU m'a élu bénin

Pour vous régenter : DIEU me préservera

Gagné de mon cri : Quand le prierai

Il me fera ce que lui demand[e]rai.

Tremblez de frayeur sans pécher obstinés.

En votre charlit, lors que paresserez,

Pensez dedans vous-mêmes au cœur

Votre méchait, et muets demeurez.

Lors vous repantants sacrifiez à DIEU

En l'âme contris l'hostie saintement

Pour votre pardon. Sur le Seigneur

Votre secours et recours reposez.

Maints vont regrondant : Notre souhait jamais

S'accomplira-t-il? ô que serions heureux!

Mais moi je crierai, Montre sur nous,

Montre le signe d'amour, ta clairté,

Vers nous retournant, Sire, ton œil serein.

Mon cœur de plaisir lors épanir me fis

Joyeux de leur voir grande planté,

Riche de vins et de blés, recueillir.

En Paix je vivrai : voire je dormirai

Couché par entr'eux : DIEU tu le peux et veux.

Seigneur, tu es seul, qui, de sûrté

M'environnant, me feras commander.

SECOUPE, V.

ODE Trikolle d'ionikes du mineur,
 les deux premiers vers Trimètres nonkadanses

uu -- , uu -- , uu -- ,

uu -- , uu -- , uu -- .

Le III, Tetramètre nonkadansé,

uu -- , uu -- , uu -- , uu -- .

ERST, ^o DIEU, mon orizon ke je di bas .

Ma klameur a : ta fauveur saet tate par ma .

Je te sugli, kome mon Raë, kome mon DIEU ke je kreïn seul

De matin donke tu m'orgas kriër a ta .

De matin donke j'irë pront te refauser)

E me ranjër m'edonant tot de vulær pret a te servir

Tu ne parvas le vise eimer, ne le perveers :

Ki' avæk ta ne demerri : tu le hës troop .

Kar a tes ious ki' le mal fet ne reziendra se prezanter .

Tu aborres L'ome tranpeur e le manteur .

L'ome meurdriër te deplet troop, e le perdras .

Je me fixe me tenant seur de la grandeur de ta bonte

Sete surte me gid' a temple ta mezon .

De se lieu seint t'adorant DIEU, reveran mant,

Je te vandre tot oneur tel kome kreintif je te devre

De ta duseur guide, Seigneur, guide mes pas,

E me kondui le chemin draet de ta bonte,

Ke ne saë mis a la merci de mon ligneus ki' me persuit .

[A]

PSAUME V

ODE Tricole d'ioniques du mineur,
Les deux premiers vers Trimètres non cadencés,

00 — —, 00 — —, 00 — —,

00 — —, 00 — —, 00 — —.

Le III, Tétramètre non cadencé,

00 — —, 00 — —, 00 — —, 00 — —.

ÉCOUTE, ô DIEU, mon oraison que je dis bas.

Ma clameur ois : ta faveur soit toute pour moi.

Je te supplie, comme mon Roi, comme mon DIEU que je
[crains seul.

De matin doncques tu m'orras crier à toi.

De matin doncques j'irai prompt te repenser,

Et me ranger m'adonnant tout de vouloir prêt à te servir.

Tu ne pourrais le vice aimer, ne le pervers :

Qui avec toi ne demourra : tu le hais trop.

Car à tes yeux qui le mal fait ne reviendra se présenter.

Tu abhorres l'homme trompeur et le menteur.

L'homme meurdrier te déplaît trop, et le perdras.

Je me fierai me tenant sûr de la grandeur de ta bonté.

Cette sûrté me guide au temple ta maison.

De ce lieu saint t'adorant DIEU révéremment,

Je te rendrai tout honneur tel comme craintif je te devrai.

De ta douceur guide, Seigneur, guide mes pas,

Et me conduis le chemin droit de ta bonté,

Que ne sois mis à la merci de mon haineux qui me poursuit.

Vente ^{vigie} ~~je~~ ne sort point de sa beche.

E se n'et rien ke traizon ke de son keux,

De sa gorge un sēbūkr' sēpēt, e sa langē flate tujers.

Ke peris iēs fase mon DIEU kome dannés!

Tste l'unprize k'il ont fete ne sēt rien!

Jete iēs Sire: se n'et d'eus ke malurtes e ke fortés!

Jete iēs eus, ki se sont pris à ta grandeur.

E ke les tiens s'an aleprans faset un kri.

Done j'ai ā ki se fēt fort de ta dureur la bénifisant.

Ki de ton nom s'tudieus et, se rekrēra.

Tu feras prospereer an tē l'ome juste, u,

Ke le bukher de ta bonte de tot' oppresse garantit.

SÉCÔME, VI.

CODE Dikōbe de vers Daktyliques, le premier
Hexamètre kadance an pie disyllabe,

-uu, - -, -uu, - -, -uu, - x.

Le 11. ehejen d'ipentéminere.

-uu, -uu, -, -uu, -uu, -.

AN KOLÉR' ^ô Seiyeux, ne me vien konvertre de foarfet,

Ni ne me vien chatiē sus ta fumante furor.

Âiē de mae pitie. Je me san trop faēble de mon mal.

Vien me gerir: mēs ^ô sōt de viges dēnuēs

[A]

Vérité vraië ne sort point de sa bouche.

Et ce n'est rien que trahison que de son cœur,

De sa gorge un sépulcre ouvert, et sa langue flatte toujours.

Que périr les fasse mon DIEU comme damnés!

Toute l'emprise qu'ils ont faite ne soit rien!

Jette les Sire : ce n'est d'eux que malurtés et que forfaits!

Jette les eux, qui se sont pris à ta grandeur.

Et que les tiens s'en allégrant fassent un cri.

Donne joie à qui se fait fort de ta douceur la bénissant.

Qui de ton nom studieux est, se recréera.

Tu feras prospérer en toi l'homme juste,

Que le bouclier de ta bonté de toute oppresse garantit.

PSAUME VI

ODE Dicole de vers Dactyliques, le premier

Hexamètre cadencé en pied disyllabe

— 00, — —, — 00, — —, — 00, — X

Le II élégien dipenthémimère

— 00, — 00, —, — 00, — 00, —.

EN COLÈRE, ô Seigneur, ne me viens convaincre de forfait,

Ni ne me viens châtier sous ta fumante fureur.

Aië de moi pitié. Je me sens trop faible de mon mal.

Viens me guérir : mes os sont de vigueur dénuës.

Mêmes mon âme depeux de la mort tranblante dedan mœ,
 Las, se debat. Mon DIEU, juskes àkand se mabeur.
 Ô Seiyeur je te prie mon âme retourne delivrer.
 Vièn me tirez de la mort par ta benine faveur
 Parse k'an èle de tœ, Seiyeur, la memoire se perdra.
 Dan le sepulkre oideus ki redira ton oneur?
 Konfus je suis de jernir tote nuit, e' je perse de mes pœurs
 Dras e kœverte de lit jusk'à la kuche nœies
 J'è le vizaje defet de chagrin: d'angæse je visè,
 Parseke mes annuis font nire mes enemis.
 Vus à ki plet la metçanse, devant, arriere tires vus.
 Sus, arriere de mœ. DIEU de sa grace m'a vu:
 DIEU m'a si, ma klameur e mia vœs, e' la pleinte de mon pœur.
 DIEU ma prier' antand, DIEU ma rekête reçat.
 Mes enemis s'an vont etone's: s'an fuiet eperdus
 Tœs s'an iront konfus pleins de sudein dezonneur.

[A]

Même mon âme de peur de la mort tremblante dedans moi,
Las, se débat. Mon DIEU, jusques à quand ce malheur?

O Seigneur je te prie mon âme retourne délivrer.

Viens me tirer de la mort par ta bénine faveur.

Parce qu'en elle de toi, Seigneur, la mémoire se perdra.

Dans le sépulcre hideux qui redira ton honneur?

Rompu je suis de gémir toute nuit, et je perce de mes pleurs

Draps et couverte de lit jusqu'à la couche noyés.

J'ai le visage défait de chagrin : d'angoisse je vieillis,

Pource que mes ennuis font rire mes ennemis.

Vous à qui plaît la méchance, devant, arrière tirez vous.

Sus, arrière de moi. DIEU de sa grâce m'a vu :

DIEU m'a ouï, ma clameur et ma voix, et la plainte de mon pleur.

DIEU ma prière entend, DIEU ma requête reçoit.

Mes ennemis s'en vont étonnés : s'enfuient éperdus.

Tous s'en iront confus pleins de soudain déshonneur.